

et les investissements directs ont d'ailleurs été importants durant la période à l'étude.

Outre ses activités de promotion commerciale, le Canada a également tiré parti de l'intérêt accru manifesté par les gens d'affaires du Moyen-Orient à émigrer au Canada. En 1987, plus de 200 entrepreneurs ont reçu le statut d'immigrant dans les 3 missions qui dispensent des services d'immigration dans la région. Ils ont amené au Canada plus de 130 millions de dollars, qui ont généré la création de plus de 600 emplois. Ces chiffres représentent une augmentation d'environ 300 % par rapport à 1986. En 1987, les services canadiens d'immigration au Moyen-Orient ont traité près de 10 % des demandes d'émigration au Canada présentées par les gens d'affaires à l'étranger. On s'attend à ce que ce mouvement s'amplifie en 1988 avec l'ouverture prévue d'un quatrième service d'immigration dans la région.

Amérique latine et Antilles

Les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles se sont renforcées au cours des dernières années et portent sur un éventail d'intérêts et d'activités. Les grands objectifs de la politique étrangère canadienne dans la région visent à encourager et à appuyer le processus de démocratisation, à aider à désamorcer les tensions politiques et les conflits armés et à favoriser le développement économique et social. En dépit de certains revers, le processus de consolidation de la démocratie dans la région se poursuit. La signature, en août 1987, de l'Accord de paix du Guatemala par les présidents d'Amérique centrale a constitué une étape importante vers la réduction des tensions politiques et la fin des conflits dans la région.

Malgré cette évolution favorable de la situation, les problèmes économiques et sociaux continuent de poser des défis de taille dans la région. Le fardeau de la dette internationale est particulièrement lourd. La situation économique de l'Amérique latine a d'ailleurs été au centre des discussions entre le Canada et les ministres des Affaires étrangères du Groupe de Rio (ou Groupe des Huit, qui comprend l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique, Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela), organisme informel né du groupe de Contadora et des groupes de soutien. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré le groupe à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en 1987, puis à Montréal en mars 1988, pour passer en revue une gamme de dossiers économiques, y compris les perspectives de l'économie mondiale, les Négociations commerciales multilatérales, la réforme du commerce agricole et le problème de la dette. Les discussions ont également porté sur des questions de nature politique, en particulier sur la situation en Amérique centrale.

En 1987, les exportations canadiennes vers la région ont atteint 3,13 milliards de dollars, en hausse de près de 5 % par rapport à 1986. Les importations sont passées de 3,78 milliards de dollars en 1986 à 4,15 milliards en 1987, ce qui représente un accroissement de plus de 4 %. Ces augmentations sont un signe encourageant d'une reprise de la croissance dans certains pays de la région mais, dans d'autres, l'économie piétine et l'expansion est insuffisante. Le Canada continue de contribuer au développement économique et social grâce aux programmes administrés par l'Agence canadienne de développement international, le

Centre de recherches pour le développement international et Pétro-Canada international, et en prenant part aux activités d'organisations régionales multilatérales comme la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS) et l'Institut interaméricain de coopération agricole (IICA).

Pour le gouvernement du Canada et le grand public, la question des droits de la personne dans la région est restée source de préoccupations. Le Ministère a continué de suivre attentivement l'évolution de la situation dans ce domaine et, pour ce faire, il lui a fallu compter sur un dialogue permanent avec les ONG et divers groupes confessionnels. L'aide aux réfugiés, à la fois dans la région et pour leur installation au Canada, est également demeurée une priorité élevée; le Canada a d'ailleurs donné le ton en accueillant 3 900 réfugiés centraméricains en 1987.

Brésil

Au Brésil, l'Assemblée constituante a pris, sur la forme du futur gouvernement, des décisions importantes qui ont marqué une victoire impressionnante pour le président Sarney. C'est par une vaste majorité qu'elle a voté le maintien du régime présidentiel (par opposition au régime parlementaire) et fixé à cinq ans le mandat du président. Sur la scène économique, le pays a continué à éprouver de graves difficultés et à subir les effets d'une inflation généralisée. Il a cependant pu parvenir à une entente avec ses créanciers commerciaux, mettant ainsi un terme à son moratoire sur le remboursement de la dette commerciale.

Les relations entre le Canada et le Brésil ont poursuivi leur expansion, particulièrement dans le secteur économique. Le Comité économique mixte, qui a tenu sa sixième session à Brasília, est resté un instrument utile de promotion de nos intérêts commerciaux et économiques. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Epp, s'est rendu au Brésil en janvier 1988 où il a visité la fondation Osvaldo Cruz, un institut de technologie et de recherches en santé; il a en outre eu des discussions avec son homologue brésilien.

Cône sud

Malgré l'expérience traumatisante laissée par la tentative de coup d'État militaire durant le congé de Pâques en 1987, la démocratie en Argentine n'a jamais été plus forte. Les difficultés économiques ont continué d'entraver les efforts du président Alfonsín et aucune solution miracle ne s'est manifestée. Le différend relatif aux îles Falkland/Malouines est resté entier et la perspective de négociations, lointaine. L'intégration économique du Brésil et de l'Argentine s'est poursuivie, et les deux pays se sont mis d'accord sur la participation de l'Uruguay au processus.

Les relations entre le Canada et l'Argentine ont continué de se développer avec une série de visites de ministres et de hauts fonctionnaires. Le ministre d'État aux céréales et oléagineux, M. Mayer, a dirigé en février 1988 une délégation en Argentine, à l'occasion d'une réunion du Groupe de Cairns. Il a été convenu, lors de cette visite, de créer, dans le cadre du Comité économique mixte, un sous-comité de l'agriculture dont la première réunion doit avoir lieu en juillet 1988 parallèlement à une réunion du Comité. En juin 1987, une délégation de la principale organisation non gouvernementale qui s'occupe des droits de la personne